



Source : Fédération de la santé et des services sociaux - CSN
Communiqué
Diffusion immédiate

La FSSS-CSN dénonce la fusion cachée des Centres de santé et de services sociaux de la région

(Sept-Îles, le 13 octobre 2010) – La Fédération de la santé et des services sociaux lance un cri d’alarme. Elle appelle la population à se mobiliser pour préserver l’intégrité de leur CSSS sur leur territoire. L’Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord semble avoir décidé, en cachette, de centraliser la gestion des services selon deux pôles, soit à Sept-Îles pour l’Est et à Baie-Comeau pour l’Ouest.

Il y a quelques semaines a été annoncée la nomination de l’actuel directeur du CSSS de Manicouagan comme directeur général du CSSS de la Haute Côte-Nord. De même, le 29 septembre dernier, l’actuel directeur général du CSSS de Sept-Îles était nommé comme nouveau directeur général de la Basse Côte-Nord.

Pour la FSSS-CSN, l’Agence régionale et le ministère de la Santé et des Services Sociaux visent à concentrer les décisions auprès d’une seule personne par pôle. Cette personne n’y sera qu’à temps partiel. Les décisions seront prises ailleurs à partir de colonnes de chiffres. Il apparaît évident que l’on veut faire disparaître les services de proximité basés sur les besoins de la population. Que pourront faire les gens de la Haute Côte-Nord, de Fermont et de la Basse Côte-Nord lorsque les décisions seront prises ailleurs ?

La FSSS-CSN appelle la population de la Côte-Nord à se mobiliser afin de préserver le peu de pouvoir qui lui reste dans l’organisation des services de santé et des services sociaux sur leur territoire. Elle demande aux conseils d’administration concernés d’assumer leur autonomie et à l’instar des CSSS de Fermont et de la Minganie, d’adopter une résolution visant à refuser la fusion à moins d’y être forcés.

On se souviendra qu’en 2005 le gouvernement Charest fusionnait plusieurs établissements d’un territoire en créant ainsi les Centres de santé et de services sociaux (CSSS). Dans notre région, sept CSSS furent créés. Les Centres de santé de la Basse Côte-Nord, de la Minganie, de l’Hématite à Fermont, de Port-Cartier, de Sept-Îles, de Manicouagan et de la Haute Côte-Nord. Ces fusions regroupaient entre autres les anciens CLSC, CHSLD et les centres hospitaliers. Rétrospectivement, on ne peut pas dire que cela ait amélioré la situation dans le monde de la santé et des services sociaux.

Pour la vice-présidente régionale de la FSSS-CSN, « *c'est aux conseils d'administration des établissements concernés et à la population du territoire qu'il revient de décider s'ils acceptent de céder la gouvernance locale de leur Centre de santé et de services sociaux et non pas à l'Agence régionale qui fait tout cela en catimini* ».

La Fédération de la santé et des services sociaux représente plus de 125 000 membres au Québec, dont plus de 2 000 sur la Côte-Nord.

Pour information :

Hélène Lacasse, vice-présidente régionale Côte-Nord et Basse Côte-Nord – FSSS-CSN

Téléphone: **418 589-2631**

Téléavertisseur : **1-877-981-5174**